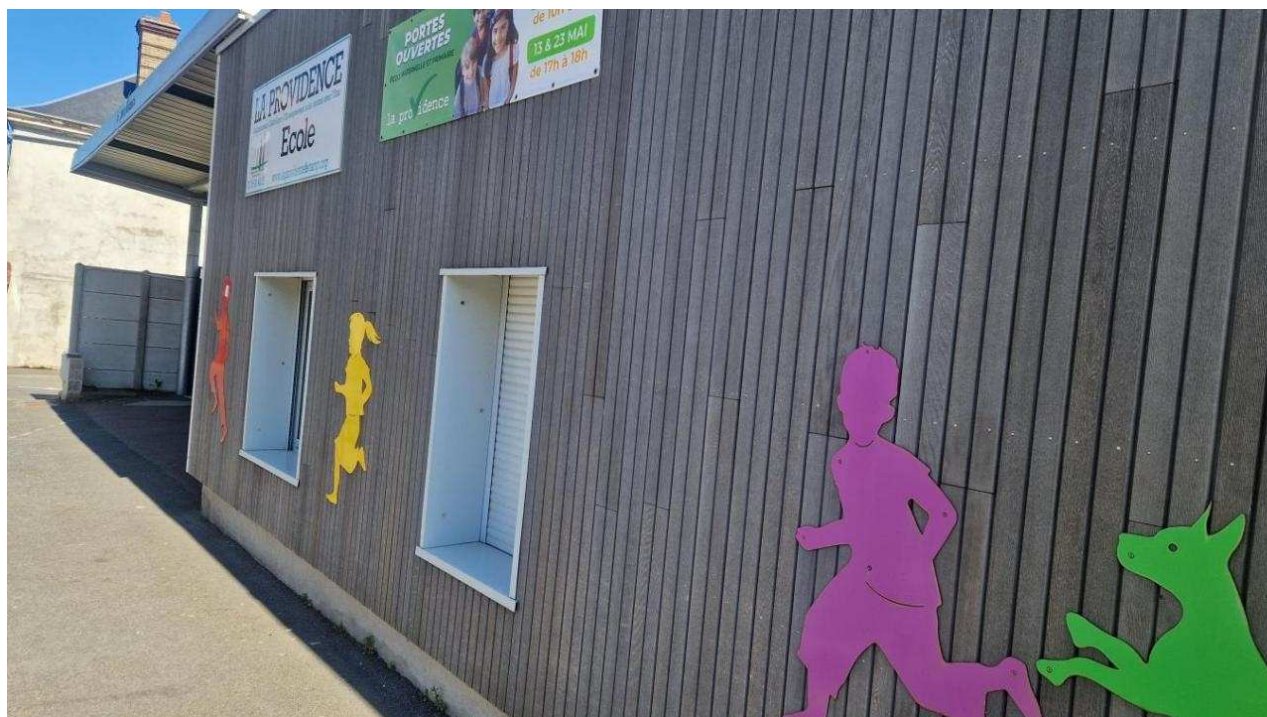


## Fécamp. À l'école privée La Providence, des accusations à caractère sexuel entre enfants : une mère témoigne



Une enquête judiciaire est ouverte pour déterminer les faits qui seraient survenus au sein de l'école La Providence, située rue Jean-Louis Leclerc à Fécamp Paris Normandie

Les plaintes de parents d'élèves d'un des établissements de La Providence à Fécamp se multiplient. Des « grands » de 8 – 10 ans auraient contraint des élèves de maternelle à toucher les parties intimes d'autres petits. Une mère témoigne. Une enquête a été ouverte pour corruption de mineurs.

«La porte se ferme et on ne sait pas ce qu'il se passe à l'intérieur », lâche une mère de deux enfants de 3 et 5 ans, élèves à l'école primaire La Providence, rue Jean-Louis Leclerc à Fécamp. Mardi 20 mai 2025, ces petits au retour de l'école extériorisent ce qu'ils vivraient à la pause du midi, de manière répétée. « Ils m'ont dit qu'ils en avaient marre de se faire baisser leurs pantalons, et de devoir montrer leur sexe, et de devoir faire des choses que les grands incitaient à faire. » Des choses ? Des « grands » ? Ces « grands » sont des élèves de la partie élémentaire de l'établissement, âgés de 8 à 10 ans.

À l'école, la cour de la maternelle est séparée de celle des grands par un grillage. Avec insistance, de manière répétée dans le temps, ces grands leur auraient demandé de faire ces gestes. En dehors de tout témoin adulte. En raison d'un manque d'effectif, dit-on. Seule une petite fille se serait confiée à un membre de l'école qui ne lui aurait pas offert de réponse.

« Notre objectif est d'aller vite »

Contactée, la procureure de la République du Havre, Soizic Guillaume, confirme qu'il y a eu « quatre dépôts de plainte de parents, à ce stade. On n'exclut pas d'autres dépôts de plainte. Une enquête a été ouverte, en l'état, pour corruption de mineurs, sachant que les mis en cause - plus d'un enfant - ont tous moins de 13 ans. » La corruption de mineur, « c'est d'inciter un mineur de commettre des actes qui ne sont pas de son âge et qui sont de nature sexuelle ».

La procureure précise : « Les parents déposent plainte contre les enfants, mais ils s'interrogent aussi sur la responsabilité de l'établissement. Dans une enquête, on entend toujours le chef d'établissement qui est responsable des enfants. On a aussi des parents d'enfants mis en cause, qui ne sont pas tout à fait d'accord avec ce qu'il se passe. Il y a un enjeu au sein de l'école. Notre objectif est d'aller vite : on recueille les plaintes, on entend très vite l'organisation de l'établissement, pour pouvoir déterminer les responsabilités de chacun. »

De son côté, Hervé Lecomte, le directeur du groupe scolaire fécampois La Providence indique qu'il n'y aurait qu'« une seule plainte ».

Des instances prévenues par les parents

« Les enfants commencent à parler, à dire qu'ils ont subi des actes sexuels forcés », indique la même mère de famille. Dans la foulée des mots de ses propres enfants, la mère a déposé une plainte au commissariat de police de Fécamp. D'autres parents lui auraient emboîté le pas. Des parents se sont réunis en collectif, ont écrit au rectorat, au diocèse, puisque cela aurait été commis dans un établissement privé catholique. « On leur a tout appris », ponctue la mère.

Pendant ce temps, « la machine est lancée et le directeur de l'école refuse de faire une information générale aux parents » accuse-t-on. Toujours selon nos informations, les « grands »

information générale aux parents », accuse-t-on. Toujours selon nos informations, les « grands » désignés comme auteurs auraient été entendus par le directeur et auraient confirmé les dires. Selon une source judiciaire, des élèves de primaire auraient aussi été contraints de se toucher les parties intimes.

J'ai l'impression qu'il y a une omerta un petit peu là-dessus, que moins c'est diffusé et mieux c'est

*Une mère d'élèves*

« Tout cela se passe à huis clos. J'ai l'impression qu'il y a une omerta un petit peu là-dessus, que moins c'est diffusé et mieux c'est », laisse planer la mère des deux enfants de 3 et 5 ans. Des parents absents aux sorties d'école n'auraient pas encore été mis au courant.

Une curieuse mission, à côté

Et, la mère décrit une autre situation inconnue des parents pendant longtemps, confirmée par un autre adulte. « Lors des pauses méridiennes, des « grands » (de CM2, selon nos informations, Ndlr) étaient sollicités avant la sieste des petits. Pour les amener aux toilettes, en individuel, les essuyer, puis les conduire au coucher dans la salle de sieste. » Pour assister l'Atsem, esseulée en raison d'un manque d'effectif. Cela aurait duré plusieurs années.

La mère et d'autres parents auraient pris attache avec les écoles publiques de la Ville afin que leurs enfants y soient accueillis au plus vite. Les grands se trouvant toujours dans l'établissement privé. « J'ai inscrit mes enfants jeudi dans un établissement, confirme la mère. La dame qui m'a accueillie m'a dit qu'ils étaient débordés. »